

Lexique

Intelligence artificielle. Techniques informatiques usant d'algorithmes paramétrés à partir de techniques d'apprentissage. La machine "apprend" à partir des données fournies.

Algorithme. Suite finie et non ambiguë d'instructions permettant d'aboutir à un résultat à partir de données fournies en entrée.

Deep learning. L'apprentissage en profondeur utilise un réseau de "neurones" artificiels inspirés du cerveau humain. Dans une IA conventionnelle, le professionnel des données doit lui-même établir les critères qui différencient les données collectées. Avec le deep learning, l'IA parvient à distinguer les différences entre les données sans intervention humaine préalable. Elle a besoin d'une grande quantité de données pour pouvoir les classer.

■ Santé, éducation, environnement... Aucun secteur n'échappe à l'arrivée de l'intelligence artificielle.

■ Pour le meilleur si le cadre est adéquat, selon l'économiste Badr Boussabat, qui plaide pour "un ministère de l'IA" en Belgique.

Le double visage de l'intelligence artificielle

Entretien Sophie Devillers

Politologue et économiste, Badr Boussabat a fondé l'ONG AI Together qui promeut "un usage inclusif de l'intelligence artificielle". Il dresse un panorama des bénéfices de cette technologie dans son nouvel ouvrage *L'intelligence artificielle dans le monde d'aujourd'hui* (Ed. Luc Pire, 14 €).

Vous listez les bienfaits de l'intelligence artificielle (IA), mais vous ne pouvez nier les risques qu'elle entraîne aussi, comme la surveillance de masse de la population, telle que la Chine l'a mise en place par exemple...

Avec la technologie, la question est toujours ce qu'on va en faire. C'est vrai qu'il y a toujours des risques, mais tout dépend du décideur politique. C'est pour cela qu'il faut le sensibiliser et lui donner le maximum de connaissances sur l'IA pour qu'il puisse légiférer de la meilleure des manières.

Les risques de l'IA qu'il peut y avoir sont, selon moi, au niveau des biais, au niveau de l'exclusion d'un certain type de personnes. Malheureusement, l'IA est un peu le miroir de l'humanité. C'est-à-dire que lorsqu'on fait un algorithme, parfois, on lui imprime nos propres biais. On va répertorier dans l'algorithme des images, ou des idées reçues. Si on ne se questionne pas, nous-mêmes et la société, on ne peut pas faire une intelligence artificielle aboutie. Par exemple, des IA utilisées dans le recrutement par sélection de CV ont été mises en arrêt ou améliorées parce que l'IA préférait certains profils: des hommes plutôt que des femmes, des personnes de couleur blanche par rapport à des personnes de couleur noire... L'algorithme reste toujours aujourd'hui entre les mains de l'individu. Il y aura toujours une marge de manœuvre importante pour entraîner l'algorithme, le modifier, et l'IA doit absolument être maîtrisée par le

politique, en partie dépassé par les technologies.

Comment garantir un cadre pour éviter les dérives ?

Pour l'instant, la Commission européenne est en train de travailler sur des textes pour encadrer l'intelligence artificielle au niveau européen. Le texte part d'une bonne intention, mais malheureusement, est inabouti. Ce n'est pas encore un texte qui protège de manière concrète des dérives de l'IA, et surtout ne pousse pas les entreprises européennes à concurrencer les autres pays du monde. Si vous n'avez pas de puissance de l'IA, il est impossible d'aller négocier avec nos concurrents chinois ou américains en leur disant: 'voilà ce que l'IA doit comporter comme éthique'. Pragmatiquement, je dirais qu'il faut développer l'IA et ensuite prétendre à une certaine réglementation. Comme cadre réglementaire, je préconise qu'il y ait un travail extrêmement minutieux sur toutes les applications de l'IA possibles, de voir les différentes dérives et d'y apporter une réponse législative. Et ce par applications concrètes.

D'un point de vue général, il est impossible de faire un texte puis demander aux juristes d'encadrer l'intelligence artificielle. Il y a tellement de cas de figure extrêmement précis que cela échappe à une législation générale.

Comme solution concrète, vous préconisez en tout cas d'avaliser les algorithmes avant même leur utilisation...

Il faut une agence spécialisée dans l'intelligence artificielle qui permet de valider directement un algorithme avant même qu'il soit utilisé dans la société. Pour moi, il faut même créer en Belgique un ministère de l'intelligence artificielle, du contrôle ou de la supervision algorithmique. Quelque chose qui ait de l'ampleur, car on ne consi-

dère pas suffisamment l'IA. Elle va devenir le point le plus important de l'économie de demain.

L'IA a-t-elle des limites? On a l'impression que, selon ses promoteurs, elle va tout résoudre... Cela ne vous dissuade-t-il pas de passer à l'action ou de trouver des solutions alternatives à un problème ?

L'intelligence artificielle donne cette impression de 'solutionnisme' car c'est une technologie systémique. Aucun secteur n'y échappe. Avec une technologie qui touche tous les secteurs simultanément et les enchevêtre, on est dans une nouvelle société. Mais l'intelligence artificielle ne permettra jamais à l'humain de se reposer sur ses lauriers.

Il faut garder à l'esprit que l'IA est avant tout un outil. Il est en complément de l'humain et vient l'assister dans sa vie quotidienne, ses projets. En aucun cas, l'IA n'est destinée à prendre une décision. Cette capacité revient à l'être humain. J'irais même plus loin: l'IA améliore la qualité de la prise de décision de l'être humain. Grâce à l'IA, on utilise des données concrètes pour créer l'information, et grâce à cette information, on va avoir la possibilité de prendre des décisions beaucoup plus intelligentes, et beaucoup plus contextualisées en fonction de la situation A ou B. L'IA nous renforce dans notre libre arbitre et notre compréhension de l'environnement. L'IA donne davantage de responsabilité par rapport à son environnement et à l'avenir.

Enfin, l'IA a en effet des limites. Elle est principalement très forte dans les tâches spécifiques (chercher des décisions de justice dans des tonnes de textes pour un juriste, par exemple), c'est-à-dire qui ne demande pas une transversalité. L'être humain est une intelligence transversale, qui touche à tout. Sa réflexion puise dans cette transversalité.



Badr Boussabat
Auteur, politologue, économiste